

N/REF : 2/05/2025 9H47 C:001441 I:00805

TALVAZ NORBERT

V/Appel du Vendredi 02/05/2025 a 9H47

**14 ALLEE DU DOYEN LAMACHE
35700 RENNES**

IMMEUBLE : LAMACHE
14 ALLEE DU DOYEN LAMACHE
35700 RENNES

Rennes, le 21 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 LAMACHE - M TALVAZ 02 99 63 48 40

MOTIF : CURAGE RÉSEAU EU

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 02/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE RÉSEAU EU ET SIPHON
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE 140€ - BANQUE POSTALE N°4418016
AT LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 a 14H59 _ OCCUPANT LOGEMENT

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	127,28	127,28

TOTAL H.T.	127,28
T.V.A. a 10,00%	12,72
TOTAL T.T.C.En EURO	140,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Règlement par cheque a réception de facture